

22 février 2011

11.329

Question Didier Calame**Contrôles supplémentaires dans l'agriculture**

Depuis quelques années, les contrôles dans l'agriculture sont devenus légion. Ces contrôles sont demandés par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), dans le cadre de la loi sur les paiements directs et par les différents labels et autres. Depuis deux ans, des préposés agricoles ont été engagés pour mettre sur pied le gros dossier des pâturages boisés. Cette mission s'est terminée il y a un an. Ces préposés ont hérité d'une nouvelle mission fédérale, le contrôle des structures, un doublon de plus, car le service agricole cantonal le faisait déjà. Mais la surprise des éleveurs a été à son comble quand ces préposés ont été vus roder vers les fermes la nuit. Après renseignements, il semblerait qu'ils contrôlaient si les paysans sortaient leurs vaches et autres bovins.

Nous voudrions savoir qui paie ces préposés agricoles, combien ils coûtent, et qui les mandatent pour ces missions nocturnes.